

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 5 juin 1964

La séance est ouverte à onze heures du matin.

QUESTIONS DE PRIVILÈGE

M. NIELSEN—PRÉCISIONS RELATIVES À UNE DÉCISION DE M. L'ORATEUR

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une brève question de privilège qui découle des décisions rendues hier par Votre Honneur sur les deux questions de privilège qui ont été soulevées. Le précédent établi par les décisions de Votre Honneur hier m'a beaucoup préoccupé, et pour la gouverne future de Votre Honneur, j'aimerais citer la dernière phrase du commentaire 68(2) de la quatrième édition de Beauchesne, qui se lit ainsi qu'il suit:

L'autorité de l'Orateur ne s'étend pas à ce qui se dit hors de la Chambre.

Il y est question de la pratique parlementaire de May, 13^e édition. Si je signale ce commentaire, c'est à cause de la grande portée qu'ont, à mon sens, les décisions rendues hier par Votre Honneur sur les deux questions de privilège qui ont été posées.

M. l'Orateur: Je remercie l'honorable député de m'avoir signalé cette chose. Je n'avais évidemment pas eu l'occasion de lire le commentaire en question; je tiens à préciser, cependant, que ma citation d'hier était tirée de la 16^e édition de May alors qu'il s'est reporté à la 13^e édition. Toutefois, étant donné l'importance de la question, j'aimerais y réfléchir et préparer un mémoire juridique pour ma propre satisfaction, sinon pour celle de la Chambre.

M. Nielsen: Pour la future gouverne des honorables députés, Votre Honneur en informera-t-il la Chambre lorsque le mémoire sera terminé?

M. l'Orateur: Oui. La question est importante et si cela peut contenter tout le monde, je me ferai un plaisir de le faire.

(Texte)

M. RONDEAU—PROTESTATION CONTRE L'ATTITUDE DU RÉVÉREND WILSON EWIN

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège.

Je tiens à protester énergiquement contre la propagande insidieuse, infecte, malsaine et mensongère, que nous avons reçue ce matin dans notre courrier, laquelle est intitulée *Quebec 1967, Canadian Province, or Clerical State*, du révérend Wilson Ewin, ministre baptiste de la rue Jarvis de Toronto. Ce document, monsieur l'Orateur, est le plus insultant que j'aie pu lire jusqu'à date contre la nation canadienne-française, contre la religion catholique, et le clergé catholique du Québec.

Au nom de toutes nos institutions catholiques, de notre clergé, de notre entité canadienne-française et de notre histoire canadienne, je proteste et je tiens à témoigner mon plus profond désaccord avec de tels propos, qui ne peuvent que nuire à la bonne entente canadienne.

(Plus tard)

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Postes. A-t-il l'intention de faire enquête sur la littérature de haine qui est distribuée par l'intermédiaire du ministère des Postes, comme le pamphlet, envoyé par le révérend Wilson Ewin, que nous avons reçu à nos bureaux aujourd'hui?

(Traduction)

L'hon. J. R. Nicholson (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, je vais prendre cette question comme préavis.

LE JOUR «J»

ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT EN NORMANDIE

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Il y aura vingt ans, demain, que les membres des forces armées du Canada, aux côtés de nos alliés, se lançaient à l'assaut des plages de Normandie; cette attaque devait être le commencement de la fin d'une guerre qui avait affligé le monde pendant cinq longues années. Tous les membres de la Chambre voudront sûrement prendre quelques instants pour honorer le souvenir et l'héroïsme des hommes qui ont participé à ce jour historique, le plus long pour eux tous et le dernier pour un grand nombre.